



Mobilité

Réparation et Services

Information Presse



Mobilité

Carrossiers-Réparateurs

16 MAI 2022

La FFC forme les concessionnaires Volkswagen à la cession de créance

Créateur de la plateforme de gestion de sinistres par cession de créances TRIBU il y a 22 ans, la FFC, organisme de formation certifié Qualiopi, a formé lundi dernier le personnel après-vente des 3 concessions Toulousaines Volkswagen du Groupe DBF.



La période COVID s'estompant, la FFC Mobilité Réparation et Services a accéléré ses formations en région dès le début de l'année 2022.

En effet, de nombreux carrossiers et groupes de concessions agréés par les assureurs n'ayant pas reçu de réponse favorable à l'augmentation des taux horaires nécessaire à leur activité, ont résilié les agréments.

Ces derniers souhaitant néanmoins conserver le règlement direct par l'assureur, ils se sont logiquement tournés vers la FFC Mobilité Réparation et Services, LE spécialiste de la gestion de sinistres par cession de créance, grâce à son outil informatique TRIBU, depuis plusieurs décennies.

En préambule de sa formation, Christophe BAZIN secrétaire Général de la FFC Mobilité Réparation et Services, a tout d'abord présenté la nouvelle version de TRIBU, qui sera officiellement lancée le 1er juin 2022. Hormis un rappel des aspects juridiques de la cession de créance, et de longues explications sur l'utilisation détaillée de l'outil, Christophe BAZIN a notamment évoqué l'investissement quotidien de la FFC pour accompagner ses adhérents dans la gestion des dossiers juridiques, jusqu'au règlement. *" Aucun adhérent n'est laissé sans réponse. Nous suivons les dossiers jusqu'à leur issue, c'est important face à des assureurs qui tentent toujours de faire échouer cette procédure pourtant totalement légale "*, décrivait-il.

Pour sa part, Sébastien SIMON, directeur après-vente du groupe DBF, qui assistait également à cette formation, a déclaré : *"J'ai sollicité la FFC pour qu'elle intervienne dans notre Groupe, car son étiquette correspond à la nôtre, à savoir la sauvegarde des intérêts de notre métier et la rentabilité de nos lourds investissements dans les technologies du constructeur. "*